

Compte Rendu Assemblée Générale

Dimanche 27 Septembre 2020

Coulounieix-Chamiers (24)

PV sous réserve d'approbation lors de la prochaine Assemblée Générale

Le support de présentation de l'assemblée générale fait l'objet de l'annexe 1.

Début à 14h35

Nombre total de clubs pour la ligue : 267 **nombre de clubs représentés : 182**
Nombre total de voix pour la ligue : 884 **nombre de voix représentées : 639**

Vote du CR de l'AG 2019 (à main levée) : accepté à l'unanimité

Allocution du Président Daniel MARCHAND :

Le président rend dans un premier temps hommage aux pongistes qui nous ont quittés durant la saison. Son allocution et le rapport moral associé sont intégralement retransmis en Annexe 2. Les points forts évoqués soulignent notamment la fusion, l'évolution du championnat par équipes qui en a découlé, le Critérium fédéral, la question des juges arbitres, l'aide aux comités...

Commission électorale : Evénement important de la séance, l'élection de la nouvelle équipe dirigeante intervient ensuite. Patrice JOUETTE atteste la vérification et la conformité de la liste de Daniel MARCHAND à l'élection au Conseil de Ligue.

Philippe DUMONTEIL présente les 24 candidats de la liste de Daniel MARCHAND.

Patrice JOUETTE fait appel à des représentants de clubs pour le dépouillement. Les scrutateurs sont : Patrice JOUETTE, Frédéric POCHELU, Christelle LACROIX, Didier AUCLAIR, Luce GELLIBERT.

Finances (Pierre LEFEBVRE et Catherine BERTRAND) :

Le commissaire aux comptes n'est pas encore venu vérifier les comptes et une AG financière se déroulera le 16 janvier 2021 pour l'approbation des comptes 19/20 et pour le vote du budget prévisionnel 21/22.

Les comptes 19/20 regroupent l'activité habituelle de la ligue et l'organisation du championnat du monde vétérans. Le résultat qui vous est présenté ressort positif à 1 730€ (dont 6 093 € pour le résultat ligue et une perte de 4 363€ pour les WVC 2020).

Suite à l'arrêt prématuré des compétitions la saison passée, la ligue a fait un effort financier à savoir :

- Remboursement de 50% des frais d'engagement des équipes régionales (soit 22 000€)
- Pas d'augmentation du tarif des licences

Question de la salle : les clubs ont reçu les 1ères factures licences à payer au 15/10. Il aurait peut-être été préférable de décaler cette échéance.

La ligue précise la répartition des licences : sur le tarif, une part revient à la FFTT, une au comité et une à la ligue. Dans ce cadre, chacun doit souscrire à ses engagements afin de ne mettre personne en difficulté ; Aucune position générale n'a pu donc être adoptée. Toutefois, si des clubs ont des soucis de trésorerie, qu'ils le fassent savoir.

Branche Technique (Philippe DUMONTEIL) : Une présentation complète des actions réalisée est proposée;

Pôle (Philippe PALISSE) : 14 joueurs suivent une scolarité au pôle espoir cette année. Ce volume semble constituer un maximum compte tenu du suivi individuel réalisé. Des candidatures ont d'ailleurs été refusées cette année, sachant que les exigences sont à la fois sur le plan sportif et scolaire.

Le rectorat a fait des efforts avec la mise en place de cours directement au CREPS à partir de la 4ème.

L'objectif visé est l'intégration des jeunes du pôle au sein des équipes de France jeunes.

A l'avenir, un « pôle d'équilibre » décentralisé, pallier entre les clubs et le pôle espoir pourrait pertinemment être envisagé.

Intervention du CTN (Jacques MOMMESSIN) :

L'équipe technique a mis en œuvre de nombreuses actions et offres de service qui ont permis de satisfaire l'ensemble des pratiquants et acteurs dirigeants et bénévoles.

La nouvelle Aquitaine e vu la mise en place du projet fédéral et de la politique sportive de l'état.

Branche sportive (Arnaud BRUN) : Evolution du nombre d'équipes dans le championnat régional durant l'olympiade. Evolution de la mise en poule avec la volonté de réduire les déplacements, notamment en R3.

WWV 2020 (Vincent LABARBE) : report des championnats du monde qui se dérouleront du 26 avril au 2 mai 2021. Il n'y aura pas d'autre report (si la compétition ne peut se dérouler à ces dates elle sera annulée). A ce jour environ 1300 annulations mais les inscriptions seront ré ouvertes vers la mi-octobre jusqu'à la mi-décembre.

Concernant le matériel GEWO, partenaire, le matériel sera mis à disposition au prix prévu initialement et pourra être « revendu » aux clubs, même si l'événement ne pouvait se dérouler.

Compte Asso – ANS (Daniel MARCHAND) : une attention particulière est demandée aux clubs dans la saisie de leurs demandes et notamment au niveau des documents à fournir, dont le BP où doit apparaitre la subvention demandée. Suite à la remarque d'un président de comité, la ligue rappelle qu'elle est aussi là pour apporter du soutien aux clubs qui éprouveraient un besoin dans le montage de ces dossiers.

Situation sanitaire : Chacun sait qu'elle est très compliquée en ce moment.

Dans ce contexte pour mémoire :

- Les préfetures veillent à appliquer les directives gouvernementales en les adaptant à leur territoire,
- Les collectivités décident l'ouverture ou non de leurs installations,
- Les fédérations déterminent un guide de reprise de l'activité,
- Les clubs, selon le contexte local, intègrent le protocole de la fédération.

E-Pass Ping (Miguel VICENS)

Présentation de cette nouvelle formule et incitation des clubs à s'inscrire dans ce dispositif gratuit.

Cornilleau et Décathlon seront partenaires.

Résultats des élections au conseil de ligue :

13 abstentions / 61 nuls

565 pour soit 88%

Elections des représentants au conseil fédéral : à l'unanimité

Titulaires

Daniel MARCHAND

Arnaud BRUN

Philippe DUMONTEIL

Pierre LEFEBVRE

Philippe PALISSE

Suppléants

Catherine BERTRAND

Cyril CLEMENT

Philippe LION

Stéphane PIGEONNIER

Arnaud VALIERE

Allocution de Christian PALIERNE, Président de la fédération française de Tennis de Table

Le Président souligne notamment l'investissement des dirigeants, encore plus prégnant en cette période difficile.

Suite à la fin de saison 19/20 compliquée la FFTT a aidé les clubs sur 3 axes :

- Pas d'augmentation du prix des licences,
- Remboursement de 50% des frais d'engagement des équipes nationales,
- Gratuité de la part fédérale sur les affiliations

A ce jour -11% de licenciation par rapport à la même date la saison passée (moins que dans d'autres fédérations).

Concernant la demande de certains sur le remboursement des licences, M. PALIERNE rappelle que « la licence n'est pas un ticket de métro. Lorsque l'on prend une licence c'est pour adhérer à une association et non pas juste à des compétitions ».

Au niveau financier : les finances de la FFTT sont actuellement saines.

Le Président souligne enfin que la fédération a un devoir d'information concernant les violences sexuelles et les incivilités. Aujourd'hui lors de la création d'une licence il est ainsi demandé le nom de naissance et le lieu de naissance afin que chaque licencié puisse être reconnu ou pas sur le fichier FIJAS. Ce système va être étendu par la suite à tous les licenciés. Le président insiste également sur le fait que tout éducateur professionnel doit être en possession de sa carte professionnelle en cours de validité des éducateurs bénévoles est soulignée. Le Président suggère dans ce cas de demander à minima nom et lieu de naissance afin de faire une demande d'identification auprès des services de l'état.

Conseil de l'ordre : promotion 2020 des mérites régionaux

Médaille d'Or : Liliane CORDELIER

Médaille d'Argent : Patricia LOUVEL

Fin de l'Assemblée Générale à 19h00

Daniel MARCHAND
Président

A handwritten signature in black ink, consisting of a long horizontal line with a vertical stroke crossing it near the left end, and a smaller horizontal stroke below the main line.

Cyril CLEMENT
Secrétaire Général

A handwritten signature in black ink, featuring a large, sweeping oval shape on the left that tapers into a vertical line on the right, with some smaller strokes below.